

Publié le 29 juin 2010

Agroalimentaire : La revitalisation passe par les terroirs

Les productions agricoles et agroalimentaires constituent à la fois des leviers de redynamisation et de compétitivité des territoires. Les collectivités publiques sont donc doublement intéressées par la bonne marche de ces filières qu'elles n'hésitent pas à accompagner par le biais de leurs Sem, outils appropriés à leur intervention.



Avec un chiffre d'affaires de 163 Md€, plus de 10 500 entreprises dont 90 % de PME, 412 500 emplois et une balance commerciale positive de près de 7 Md€ (chiffres de 2008), les industries agroalimentaires constituent le premier secteur d'activité en France. Rien d'étonnant à ce que les collectivités se soient depuis longtemps penchées sur leur sort. Les actions publiques relèvent tout autant des politiques de développement économique au sens strict, que de celles en faveur du tourisme, du patrimoine et surtout, du développement du territoire et de l'occupation de l'espace rural. En effet, la filière industrielle proprement dite constitue le principal débouché de l'agriculture française et de ses plus de 772 000 employés et travailleurs non-salariés (chiffre incluant l'agriculture, la sylviculture et la pêche). C'est ainsi que 70 % de la production agricole française est transformée par les industries agroalimentaires dans l'Hexagone et que 80 % des produits alimentaires consommés en France sont fabriqués au niveau national.

Agriculture et industries agro-alimentaires constituent donc un ensemble cohérent au fil des ans, un vecteur de compétitivité de l'économie et des territoires. Sur les 71 pôles de compétitivité que compte la France, 19 relèvent de la filière. Ils traitent de thématiques liées aux productions (fruits et légumes, céréales, viandes, produits de la mer, vins, sylviculture), aux comportements alimentaires (nutrition, santé, sécurité alimentaire, goût) ou à d'autres formes de valorisation de la production (biomasse, bois, élevage de chevaux). Ce n'est pas un hasard si fin 2005 alors qu'il lançait le dispositif des pôles, l'Etat a créé la Délégation interministérielle aux industries agroalimentaires et à l'agro-industrie.

Les collectivités sont associées à la gouvernance des pôles de compétitivité. Pour elles, le statut de société d'économie mixte représente un moyen d'intervention pertinent. C'est ainsi par exemple que la Sem régionale des Pays de Loire coordonne un programme nutrition-santé destiné à renforcer la compétitivité des entreprises de la filière, auquel sont associé les pôle PONAN et Végépolys, ainsi que celui de la région voisine Valorial (Bretagne).

Mais si les pôles sont désormais les fers de lance de l'innovation en France, les Sem interviennent aussi sur des productions plus traditionnelles qui n'en constituent pas moins des leviers de revitalisation des territoires. La Mission Agro-Alimentaire Pyrénées créée en 1982 au sein de la [Sem CACG](#) impliquant trois régions (Aquitaine,

Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon) conduit une véritable action d'ingénierie auprès des agriculteurs et industriels de l'agroalimentaire. Une de ses interventions les plus emblématiques aura été de susciter la restructuration de la filière d'élevage, de transformation et de distribution du Porc noir de Bigorre, espèce en voie d'extinction au début des années 80.

Dans le Nord, la [Seml 2H2M](#) a créé en 2007 la Maison du Maroilles. Il s'agissait de mettre en oeuvre un dispositif de production fromagère, de formation des élèves cuisiniers et d'attraction touristique. Ayant opté pour le Maroilles biologique jusque-là inexistant, l'entreprise publique est aussi devenue un vecteur de sortie de crise pour les producteurs de lait qui peuvent s'ouvrir de nouveaux marchés en passant à la production biologique.

En Martinique, la dernière sucrerie en activité est portée par la [Saem PSRM](#). Associé à un investisseur privé, Le Galion produit aussi du rhum. L'intérêt, c'est aussi de maintenir la culture de la canne à sucre sur le territoire et de soutenir une activité économique prépondérante sur une île où mis à part la banane et la canne, les productions sont rares.